

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 6 août 2024

-----15-----15-----9-----

L'an deux mille vingt quatre-----

et le 6 août -----

Date de
convocation

31/07/2024

Date
d'affichage
31/07/2024

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES Eric, Mme
DESPAX Nelly, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE Amandine, M. BETUING
Serge, Mme MONDIN-SEAILLES Christiane, M. CABANNES Pierre

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY jean-Marc, Mme CUZACQ
Geneviève, M. LABEYRIE Nicolas, M. LANSMANT Sébastien, Mme PLOQUIN
Cécile.

Secrétaire de séance : Mme DESPAX Nelly

Objet de la Délibération

Demande acquisition d'une partie du Chemin Rural dit de Montréal à Labarrère

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de la SCV BERAUT
faisant part de son souhait d'acquérir une partie du Chemin Rural dit de Montréal à
Labarrère jouxtant sa propriété.

Le Conseil Municipal,

Oùï les explications de Monsieur le Maire,

Considérant que cette partie du Chemin Rural ne dessert que la propriété de la SCV
BERAUT,

Accepte la vente d'une partie du Chemin Rural dit de Montréal à Labarrère au prix de 2 € le m²,

Dit qu'une enquête publique sera lancée et que tous les frais seront à la charge de la SCV BERAUT,

Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait à MONTREAL le 6 août 2024.

Le Maire,



Gérard BEZERRA.

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le 27 AOUT 2024



